

N° DEL 2015.02.18/009

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le mercredi 18 février 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCACTION	
Date	11/02/2015
Affichage	11/02/2015

Etaiet Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	32

Etaiet Représentés :

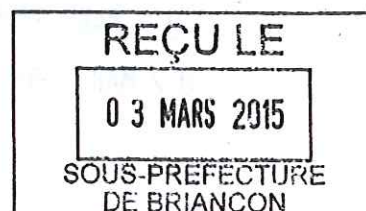
BOVETTO Fanny pouvoir à MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

THEME : AFFAIRES SCOLAIRES 2.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION
- CLASSE DECOUVERTE DANS LES
CEVENNES-ECOLE DE SAINT BLAISE.

Absents Excusés : BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, JIMENEZ Claude, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

En lien avec son projet d'école et notamment dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté mais aussi la découverte de l'environnement et l'histoire de la France, l'école de Saint Blaise organise un voyage : classe découverte dans les Cévennes.

A l'occasion de visites de musées et sites architecturaux, les enfants pourront découvrir la géologie, la géographie, le patrimoine, l'histoire et la culture cévenols au travers des siècles.

Le voyage donnera lieu à une exploitation en classe et la réalisation d'un compte rendu et reportage publié dans le journal interne de l'école et mis en ligne sur le site internet.

Plan de Financement

DEPENSES		RECETTES	
Hébergement 1/2 pension	4219 €	Participation Familles	3100 €
Transport	2900 €	Mairie de Briançon	500 €
Repas	1000 €	Conseil général	500 €
Entrées	1100 €	Mairie Puy St André	300 €
		Association Parents	4819 €
Total	9219 €	Total	9219 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'approuver ce plan de financement et d'autoriser le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès du Conseil Général.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section fonctionnement.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 02 MARS 2015

PUBLIÉ LE 02 MARS 2015

NOTIFIÉ LE 03 MARS 2015

Le Maire,
Gérard FROMM.



Classe de découverte

Cévennes 20-24 avril 2015

Projet pédagogique et éducatif

Les élèves concernés :

- 14 élèves de la classe de CP - CE de M. Chabal
- 20 élèves de la classe de CE2 - CM de M. Chopard

Nos intentions éducatives :

Cette classe de découverte s'inscrit pleinement dans notre projet d'école et constituera comme chaque année, un moment fort de l'année scolaire. Avec le soutien de l'ensemble des parents d'élèves, et dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, nous poursuivons la découverte des richesses de notre pays. Pour chaque enfant, ce sera l'occasion de vivre des expériences enrichissantes et d'appréhender un nouvel environnement.

Préparée avec les enfants, elle sera le support de nombreux travaux de recherche et d'exploitation pluridisciplinaires. Comme les années passées, les deux classes partiront ensemble afin que les découvertes constituent une référence commune tout au long de la scolarité de chacun.

L'implication des parents est importante, en effet, des parents volontaires et compétents nous accompagneront. Cette organisation resserre les liens entre enfants et adultes au sein de la communauté éducative de l'école.

Notre démarche vise à permettre à chaque enfant de donner un sens à ce qu'il apprend. Les découvertes et les visites apporteront les réponses aux questions suscitées et formulées en classe. Nous guiderons les enfants pour la mise en relation des informations collectées.

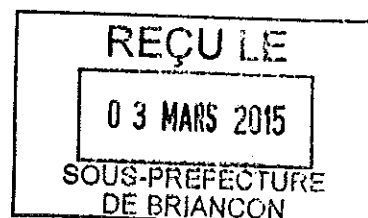
Notre projet s'articule cette année autour de deux thèmes : l'étude de l'environnement et de l'histoire cévenols qui sont intimement entremêlés et l'étude du monde gallo-romain et des transformations.

Pour le premier, nous découvrirons la géologie et la végétation cévenole qui ont donné naissance à la civilisation du châtaignier en Cévennes. Nous étudierons les diverses utilisations du châtaignier et les éléments architecturaux qui lui sont associés. Le sous-sol cévenol a été depuis longtemps exploité pour son charbon et nous visiterons une mine témoin et un musée présentant la vie des mineurs au XIXème siècle. Nous emprunterons le petit train des Cévennes pour relier Alès à Saint-Jean-du-Gard. Nous visiterons une grotte aménagée afin de comprendre l'écosystème souterrain.

Les Cévennes sont également liées à l'histoire du protestantisme en France. Nous visiterons le musée du Désert qui retrace l'histoire des Huguenots et des Camisards.

Pour faire le lien avec la classe de découverte à Lyon l'an passé, nous visiterons une ancienne magnanerie et découvrirons les muriers cultivés pour l'élevage des vers à soie.

La découverte du monde gallo-romain se fera à travers les visites de sites exceptionnels : le site du Pont-du-Gard où nous emprunterons le canal qui surmonte l'aqueduc et la ville de Nîmes, point d'arrivée de l'aqueduc.



Les actions envisagées

Avant le séjour :

- la préparation avec les enfants du séjour.
 - programmation des visites et prise de contact avec les différents lieux et partenaires.
 - recherche des documents pour préparer et organiser les visites.
 - recherche des renseignements nécessaires pour le trajet en car.
 - relation avec le centre pour les questions touchant à l'hébergement.
 - l'étude de la situation géographique des Cévennes.

Pendant le séjour :

- une lecture de paysage.
- les visites de l'aqueduc du Pont-du-Gard , et de l'espace muséographique.
- la visite des monuments gallo-romains de la ville de Nîmes : la Maison Carré, la Tour Magne, le Castellum et l'amphithéâtre.
- la visite de la mine témoin d'Alès
- les visites du Musée du Désert et du hameau du Désert.
- la découverte architecturale d'un hameau cévenol
- la visite commentée de la grotte de Trabuc
- un parcours de découverte de l'environnement cévenol : géologie, châtaigneraie.
- un repas traditionnel cévenol.
- une randonnée découverte en train à vapeur.

Après le séjour :

- l'exploitation pédagogique des visites.
- la réalisation d'un numéro de notre journal des classes de découverte, qui est un compte-rendu détaillé du séjour et de son exploitation.
- la parution d'un reportage sur le site de l'école
- une présentation (la forme n'est pas encore définie) aux parents du séjour.



Hautes Alpes
Conseil Général



Année scolaire 2014 / 2015

Dossier de présentation d'un projet de séjour ou de voyage, en vue
d'une participation financière du Conseil Général des Hautes-Alpes

CIRCONSCRIPTION : BRIANCON

Ecole(s) : de Saint- Blaise

Adresse* : Hameau de Saint-Blaise 05100 Briançon

Téléphone* : 04.92.21.06.85

Fax* :

* de l'école support en cas de projet groupé ou monté en réseau (RRE)

I - NATURE DU PROJET

— Voyage lié à un projet européen

Transports et séjours liés à un projet artistique et culturel

Séjour ou voyages avec mitée(s)

II - INTITULE DU PROJET ET LIEU DE REALISATION

Classe de découverte dans les Cévennes.

III - ELEVES CONCERNES

Cycle(s) : C2 et C3

Classe(s) : CP/CE1 et CE2/CM

Nombre d'élèves : 14 CP/CE1 et 20 CE2/CM

IV - COORDONNATEUR DU PROJET

Nom : CHOPARD

Prénom : Dominique

Fonction : Directeur

Hébergement

Lieu(x) envisagé(s) Le Moulin de l'Ayrolle
30140 SAINT-FELIX-DE-PALLIERES
04.66.85.29.08

Assurances

Nature du contrat et mesures prises : Contrat Etablissement OCCE/MAIF de l'école et chaque participant est assuré individuellement.

ATTENTION SECURITE : Voir dossier sortie scolaire à transmettre à l'PIEN de circonscription (sauf sorties à la journée).

VIII - FINANCEMENT DU PROJET

Budget prévisionnel présenté en équilibre

Dépenses	En euros	Recettes	En euros
Hébergement ½ pension	4219	Participation des familles :	3100
Transport :	2900	Subventions : Union européenne	
Repas :	1000	Etat	
Entrées :	1100	Conseil Régional	
Fournitures :		Conseil Général	500
Assurances :		Commune (joindre justificatifs)	500
Prestations des intervenants :		Mairie de Puy Saint André	300
Matériel pédagogique :		Participation des organismes périscolaires :	
		Coopérative	
		Association des parents	4 819
Total	9 219	Total	9 219

IX - AVIS ET AUTORISATION

Avis du conseil d'école en date du : 10 Novembre 2014

13, XII. 2014 M. CHOPARD Directeur	14.12.14 Mme DORAT Parent d'élève	14-12-14 Mr CHABAL Enseignant	Date et signature
Ecole de ST BLAISE 05100 BRIANÇON			

Avis de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la circonscription :

Date et signature

MODALITES ET CRITERES DE SELECTION

Aspects pédagogiques :

- projet lié aux actions du projet d'école, de réseau ou d'établissement validé par l'IEN
- séjour ou voyage scolaire comportant au moins une nuitée
- voyage, séjour ou action se déroulant en dehors du mois de juin, sauf si l'action à financer se présente comme l'aboutissement d'un projet conduit sur l'année scolaire
- projet intéressant les élèves de niveau élémentaire. Les projets concernant exclusivement les classes maternelles ne peuvent être retenus qu'à titre exceptionnel, en fonction des crédits disponibles et dans la mesure où ils prennent en compte les spécificités liées au programme de cycle 1 et à l'âge des enfants (distance à parcourir - durée - nature des activités...)
- l'aide du Conseil Général ne pourra être attribuée qu'à des projets réalisés dans les Hautes-Alpes, hors les cas d'activités particulières ne pouvant se dérouler dans le département (échanges transfrontaliers, classes de mer, sites culturels spécifiques).

Conditions financières :

- présentation du projet faisant apparaître un plan de financement complet et détaillé,
- présence d'un document émanant de la commune précisant la hauteur de son engagement financier.

Calendrier :

- novembre : mise à disposition des dossiers par l'Inspection Académique des Hautes-Alpes,
- 15 décembre: envoi des dossiers hiérarchisés et validés par les IEN à l'Inspection Académique,
- avril : notification de l'éventuelle participation financière par le Conseil Général.

Le calcul de l'aide départementale s'effectue sur la base de 15 euros par élève dans la limite de la participation communale et du plafond de 500 euros par projet.

Rappel des pièces à fournir.

- projet pédagogique (à établir sur papier libre),
- attestation de la commune précisant le montant de son engagement financier, (celle-ci pourra être fournie ultérieurement, si la commune n'a pas encore délibéré sur ce projet),
- RIB de la coopérative scolaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Objectifs pédagogiques

Champs disciplinaires	Savoirs	Savoirs-faire	Savoirs-être
Maîtrise du langage	<ul style="list-style-type: none"> - connaître différents types d'écrits (informatif, documentaire, historiques...) - différencier les récits historiques et les récits littéraires. - lire et étudier un album « <i>La fille des batailles</i> » de François Place. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir conduire une recherche . - utiliser les documents pour préparer les visites. - savoir formuler des questions pertinentes - savoir mettre en relation des informations lues avec des images , des cartes, des plans , des graphiques. - savoir employer le lexique adapté. - savoir écrire une courte synthèse. - savoir écrire un récit historique. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir écouter et organiser les informations orales. - savoir tenir compte de l'avis d'un camarade. - savoir conduire une recherche en groupe. - savoir noter des informations.
Géographie	<ul style="list-style-type: none"> - situer les principales étapes de notre parcours et de notre séjour - connaître le vocabulaire spécifique à un paysage cévenol. - comprendre l'organisation et l'adaptation de l'habitat cévenol. - connaître l'évolution des moyens de transports. - comprendre l'évolution de la population du XIXème siècle à nos jours. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir effectuer des recherches dans un atlas. - savoir se repérer sur un plan. - savoir replacer ses observations sur une carte, un plan. - savoir mettre en relation des cartes, des plans à échelle différentes. - savoir décrire un paysage et émettre des hypothèses. - savoir réaliser un croquis spatial simple. - savoir lire un document géographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir être attentif aux éléments d'un paysage.
Sciences	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différences entre les roches métamorphique, sédimentaire et magmatique. - connaître les liens entre les roches et la végétation associée. - connaître les utilisations du châtaignier. - connaître des adaptations des végétaux. - connaître des relations entre les organismes vivants. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir observer, classer, caractériser. - savoir réaliser un dessin d'observation. - compléter les observations par une recherche. - proposer des expériences pour démontrer une hypothèse 	<ul style="list-style-type: none"> - adopter une attitude curieuse - émettre des hypothèses.

Objectifs pédagogiques			
Champs disciplinaires	Savoirs	Savoirs-faire	Savoirs-être
Education civique	<ul style="list-style-type: none"> - connaître la responsabilité que nous avons face à notre patrimoine. - comprendre les mutations qui ont bouleversé la société française aux XIX et XXème siècles. - comprendre la notion de liberté d'opinion et d'expression. - comprendre les valeurs fondatrices de la laïcité.. 	<ul style="list-style-type: none"> - prendre part activement à un débat pour préparer la classe, - prendre part aux tâches matérielles (individuelles et collectives), - savoir rédiger un questionnaire, une enquête, une préparation de visite, - savoir rédiger un compte-rendu de visite. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir construire un projet d'apprentissage. - respecter ses camarades et toutes les personnes. - avoir une attitude polie et respectueuse. - adopter une attitude curieuse. - appliquer les règles d'hygiène élémentaires. - appliquer les règles de sécurité pour soi et pour le groupe. - savoir se déplacer en ville.
Histoire	<ul style="list-style-type: none"> - savoir situer chronologiquement les faits, personnages ou monuments étudiés - connaître les événements chronologiques de la Romanisation, le mode vie des hommes de cette époque. - connaître les techniques de construction des romains. - connaître l'organisation de la ville romaine. - connaître l'histoire de la liberté de culte en France. - connaître les progrès technologiques du XIXème. - connaître la condition ouvrière au XXème s. - connaître l'exploitation du charbon 	<ul style="list-style-type: none"> - lire et comprendre un document historique (un récit, une image, un objet...). - utiliser le lexique spécifique de l'histoire. - savoir classer un document selon sa nature, sa date ou son origine. - comparer des images d'époques différentes. - raconter l'histoire d'un lieu ou d'un personnage. - noter les informations dégagées lors d'une visite. - rédiger une synthèse courte, une légende à partir des informations recueillies. - savoir mettre en relation des informations diverses. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir mettre en relation des connaissances historiques et artistiques. - comprendre le devoir de mémoire nécessaire. - comprendre le rôle du patrimoine.

Nos objectifs seront adaptés en fonction du niveau des élèves notamment du cycle II.

Les modalités de l'évaluation.

L'implication de chaque élève dans la préparation, la réalisation et l'exploitation du séjour sera déjà un indicateur pertinent. Une fiche de séjour détaillant les compétences visées (par cycle) sera remise à chaque enfant afin qu'il sache le contenu des apprentissages visés. Cette fiche sera remplie parallèlement par le maître et l'enfant.

Un contrôle des connaissances sera effectué en fin de séjour pour mesurer l'acquisition des apprentissages notionnels.